

## **CONSEIL D'ARRONDISSEMENT VERDUN – 29 AOÛT 2002**

Une séance de consultation publique est tenue le jeudi 29 août 2002 à 19 h, en la salle 205, bureau d'arrondissement Verdun.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Les conseillers Ginette Marotte et Claude Trudel.

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :** M. Gilles Baril, directeur de l'arrondissement  
M. Benoît Malette, chef division urbanisme — Service de l'aménagement urbain et services aux entreprises  
Mme Louise Hébert, secrétaire du Conseil d'arrondissement

En l'absence de monsieur Georges Bossé, président du Conseil d'arrondissement, madame la Conseillère Ginette Marotte, président suppléant, préside la séance.

### **RÈGLEMENT 1701-01 — PLAN D'URBANISME**

Règlement modifiant le plan d'urbanisme de façon à :

- ◆ remplacer le plan de la page 24 intitulé « **PLAN 1 – LES GRANDES AFFECTATIONS** » afin de changer pour de l'habitation, l'affectation du terrain à l'entrée du quartier l'Île des Sœurs – lots 1 860 646, 1 860 652 et 1 860 689.

### **RÈGLEMENT DE ZONAGE 1700-13 — DEUXIÈME PROJET**

Règlement de concordance au plan d'urbanisme modifiant le règlement de zonage de façon à :

- ◆ remplacer la grille des usages et des normes de la zone C03-15 en modifiant les usages autorisés
- ◆ modifier le plan 1/2 de façon à modifier l'affectation de la zone C03-15

Le président de l'assemblée invite M. Benoît Malette, chef division urbanisme, Service de l'aménagement urbain et services aux entreprises, à expliquer ces projets de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption.

Vingt (20) personnes demandent à être entendues et sont entendues.

Un résident dépose une photo de l'intersection concernée prise de l'un des étages de l'immeuble Le Panorama.

**FIN DE LA SÉANCE** à 20 h 25.

**PRÉSIDENT**

**SECRÉTAIRE**